

Salon des jeunes inventeurs & créateurs

29 & 30 MAI 2021

ESPACE
JEAN COCTEAU



Concours Unique en France

◆ Un concours pour qui ?

Vous avez moins de 25 ans - Un projet innovant ou créatif ?

Cette belle aventure, orchestrée par la municipalité de Monts, est faite pour vous ! Partagez avec nous, votre ingéniosité, votre talent. Ne restez pas l'inventeur de l'ombre, osez !

◆ Un concours pour quoi ?

Rencontres, échanges avec les visiteurs, conseils experts des membres du jury, des prix à gagner, sont autant d'ingrédients pour dynamiser votre projet.

◆ **N'hésitez plus, inscrivez-vous avant le 31 mars 2021!**



◆ Contact :

Service Communication - Hôtel de Ville
2 rue Maurice Ravel 37260 monts
Tél. 02 47 34 11 98 / 06 88 23 95 68
communication@monts.fr
www.monts.fr/www.jeunesinventeurs.org
 concoursdesjeunesinventeursetcréateurs

UN TREMPLIN POUR DE JEUNES ESPRITS CRÉATIFS

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs

Le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs, organisé par la municipalité de Monts, est un concours ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans.

Depuis sa création, en 1997, il offre aux « Géo trouvetout » un espace dédié à la libre expression de leurs inventions : plus de 700 projets depuis 1997 !

◆ 2019 : Biolao : le savon vegan de Joséphine Moisson

Publié le 23/05/2019 - Entreprises - Tours

Joséphine Moisson, aux commandes de la start-up Bio lao Cosmetics. © Photo NR

En mai 2016, Joséphine Moisson présente son projet de cosmétique bio au Salon des Jeunes Inventeurs et créateurs où elle obtient le 3^{ème} prix sénior individuel.

Elle fonde en 2017 Biolao Cosmetics – start-up hébergée par Groupama – C'est la suite logique de ses études (*BTS Esthétique Cosmétiques, technicienne supérieure en pharmacie cosmétique industrielle*).

Passionnée, Joséphine Moisson met au point sa poudre nettoyante douce à base de quelques ingrédients : un tensioactif (la molécule qui nettoie) à base d'huile de coco, de l'amidon de maïs bio, de la poudre de banane et de pomme bio, de la vanilline. Le tout est réuni dans des sachets plastiques fabriqués en fibre de bambou de 1 gramme que l'on verse directement dans la main avant de l'utiliser sur le corps. « Mon objectif est de proposer une gamme complète avec le dentifrice et le shampoing. »

En mai 2019, la jeune femme commercialise une poudre lavante 100 % naturelle, biodégradable et sans conservateurs, parfaitement adaptée aux peaux sensibles et aux nourrissons.

Joséphine a prévenue une centaine de boîtes sur la plateforme Ulule en attendant une commercialisation avec un réseau de revendeurs de proximité, à l'éthique bio.

La campagne de lancement est accessible avec le lien suivant : <https://www.biolao.fr>
hellobiolao@gmail.com.



Joséphine Moisson présente son projet en 2016, pour la 20^{ème} édition du salon des Jeunes Inventeurs.

3^{ème} prix sénior individuel
Prix de 500 € de Reripharm

LE PALMARÈS 2019 - 23^{ÈME} ÉDITION

Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs les 18 et 19 mai 2019.

1^{er} Prix



MEDI'ROV

1^{er} prix Sénior Collectif
Stand gratuit - Coupe
Médaille d'or du Concours Lépine
1^{er} prix SNCF
Prix innovation ENEDIS
**Baptiste DESCOUX, Edwin
MAREST et Kévin BLONDEAU**
(Châteauroux - 36)

Un robot pour aider le personnel
ambulancier à déplacer leurs matériels sur
des lieux d'intervention.



MEGA BRAIN

1^{er} prix Sénior Individuel
Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Région Centre Val-de-Loire
Samantha HERLAUD
(Joué-Lès-Tours - 37)

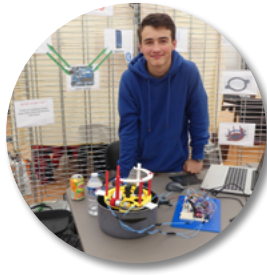
Jeu de société de réflexion et ludique
en traversant plusieurs univers à dos
d'éléphant.



CYCLOFLASH

1^{er} prix Junior Collectif
Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Communauté de Communes
Touraine Vallée de l'Indre
Collège Balzac
(Azay-le-Rideau - 37)

Un système de sécurité pour les vélos
signalant un changement de trajectoire.



EASY EGG

1^{er} prix Junior Individuel
Médaille d'Or du Concours Lépine
Prix innovation IMT
Lucas MAIGNAUT
(Bléré - 37)

Dispositif adaptable à toutes les casseroles
pour cuire les œufs.

2^{ème} Prix



PROJET CBE 2.0

2^{ème} prix Sénior Collectif
Prix spécial de la ville de Monts
Médaille d'Or du Concours Lépine
Prix de l'Université de Tours
Lycée Jacques de Vaucanson
(Tours - 37)

Implantation de 110 cuiseurs solaires
au Maroc. Projet pour octobre 2019 en
partenariat avec le BTS de chaudronnerie
du Lycée Grandmont. Grandmont.



TOOLPAD

2^{ème} prix Sénior Collectif
Médaille d'Or du Concours Lépine
Prix innovation STMicroelectronics
**Adrian GUERY, Justin MARTIN,
Alexandre FAUCHARD**
(Tours - 37)

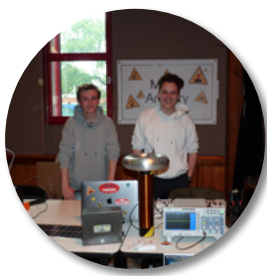
Un assistant personnel : écran tactile pour
l'utilisation d'ordinateurs. Optimiser son
temps de travail et simplifier l'apprentissage
d'un nouvel outil informatique.



ESCALIB

2^{ème} prix Sénior Individuel
Coupe Nouvelle République
Prix Derichebourg
Thibault DEVIENNE
(Gif-sur-Yvette - 91)

Système garantissant la sécurité pour les
personnes qui travaillent en hauteur.



DELIGHT

2^{ème} prix Sénior Individuel
Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Récipharm
Amaury POULAIN-DUGAY
(Boulogne - 92)

Spot led multifonctions qui détecte les
mouvements et les sons pour allumer et
faire varier les couleurs.



JEU DES PETITS CHEVAUX

2^{ème} prix Junior Individuel
Médaille d'Argent du Concours Lépine
Prix Editions Transmettre
Killian TOMMERAY
(Ile-Bouchard - 37)

Jeu de petits chevaux adapté pour
les personnes handicapées.

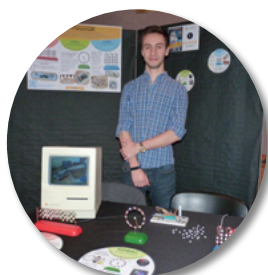


CAT'STATION

2^{ème} prix Junior Collectif
Médaille d'Or du Concours Lépine
Prix jury jeune et prix numérique
(casques, chargeurs...)
Prix 2L INFOSERVICES
Collège René Bernier
(Saint-Sébastien-sur-Loire - 44)

Distributeur pour eau, croquettes, griffoir,
jeu de balle.

3^{ème} Prix



3 HORLOGES LUMINEUSES

3^{ème} prix Sénior Individuel
Médaille de Bronze du Concours Lépine
Gilles DEVILLERS
(Tours - 37)
Hologes à led.



SUPPORT ECOOUTEUR E-SPORT

3^{ème} prix Junior Collectif
Médaille de Bronze du Concours Lépine
**Lycée des Métiers
de l'Industrie Gustave Eiffel**
(Tours - 37)

Système de maintien qui s'adapte à tous
les écouteurs lors des activités physiques.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS

◆ Article 1 :

La municipalité de Monts organise le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs chaque année sur un week-end de mai depuis 1997. L'objectif des élus est de promouvoir le potentiel créatif de la génération pour la réalisation de leurs idées, pouvant aller jusqu'à la commercialisation de leurs inventions.

◆ Article 2 :

Les candidats doivent avoir moins de 25 ans. Une autorisation parentale est demandée aux mineurs.

◆ Article 3 :

Les jeunes inventeurs s'engagent, moralement, à citer le salon de la ville de Monts dans leurs relations avec les médias afin d'en faire la promotion et contribuer ainsi à en assurer la pérennité.

◆ Article 4 :

La participation au Concours et au Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs est gratuite. Toutefois, pour les inscriptions individuelles, un chèque de caution de 300 € doit obligatoirement être envoyé un mois avant la manifestation afin de réserver le stand sur le salon. Ce chèque sera restitué au candidat le jour de son arrivée.

◆ Article 5 :

Les candidats désireux de s'assurer une protection, obtiendront une brochure d'informations concernant l'enveloppe SOLEAU auprès de la mairie de Monts, ou bien auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I. – 15 rue des minimes CS 50001 - 92677 Courbevoie Cedex) qui sera en mesure de les conseiller. La municipalité de Monts et les membres du jury déclinent toute responsabilité concernant la protection insuffisante des projets présentés par les participants.

◆ Article 6 :

Il est strictement interdit aux candidats de prendre part au vote du public, réservé exclusivement aux visiteurs du salon. Dans une volonté d'esprit bienveillant du concours, tout contrevenant se verra exclus de la remise des prix.

◆ Article 7 :

Les jeunes candidats doivent proposer des projets et réalisations inédites, individuelles ou collectives, dans les domaines variés de leur choix.

Les projets admis devront être innovants, créatifs, techniques ou à dimension artistique.

Les projets ayant été présentés lors des salons antérieurs de Monts, ne seront pas primés. Toutefois, ils pourront être exposés. Le dossier de candidature comportera les éléments descriptifs du projet présenté sous des formes libres : textes, croquis, plans, photos, vidéo, etc... avec une fiche récapitulative des pièces fournies.

Le contenu du dossier sera conservé en lieu sûr et entièrement restitué à la demande du candidat à l'issue du Salon.

Les candidats doivent remettre un RIB à leur nom et adresse et un n° de Siret pour les entreprises, associations...

Après acceptation du dossier, le candidat (ou le groupe de candidats) remplira une fiche technique sur laquelle il précisera ses besoins liés à l'installation de son stand (ex. : matériels, branchement électrique, arrivée d'eau, surface nécessaire à la présentation de son projet...).

◆ Article 8 :

Les appareils photos et caméscopes ne seront pas autorisés aux visiteurs sur le site du salon. Seuls les représentants officiels des médias et les personnes accréditées par les organisateurs pourront faire des clichés ou films sur la manifestation.

Une autorisation de droit à l'image sera signée par le candidat s'il le souhaite.

◆ Article 9 :

Un Jury de spécialistes attribuera des récompenses. Il appréciera les idées, la technicité mise en jeu, la fonctionnalité, les astuces, l'originalité, la présentation. Il sera souverain dans ses décisions et n'aura pas à justifier les raisons de ses choix.

Aucune réclamation de la part des candidats ne pourra être recevable, si le salon ne peut avoir lieu pour des causes indépendantes de la volonté de la municipalité.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE



PROJET (nom et descriptif rapide)
Remettre un dossier de 1 à 5 pages avec des photos du projet



Candidat scolarisé ou étudiant
Candidat salarié ou demandeur d'emploi

Prénom :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél :

Portable :

Mail :

Établissement de formation

Nom :

Adresse :

Tél :

Portable :

Mail :

- A FOURNIR :

- Nous vous demandons un chèque de caution de 300 € qui vous sera restitué à votre arrivée, afin de réserver votre emplacement sur le Salon.

- Pour les mineurs, nous souhaitons une décharge parentale de participation.

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom et adresse de la personne à récompenser.

Les informations recueillies sont utilisées pour la gestion des inscriptions du Salon des jeunes inventeurs et créateurs et font l'objet d'un traitement fondé sur le consentement. Aussi, elles sont indispensables afin d'assurer l'organisation de l'événement. Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel-37260 Monts). La durée de conservation des données est de 10 ans pour l'organisation de l'événement.

Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.



AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

☐ autorise, ☐ n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 29 et 30 Mai 2021, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat propriétaire
de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)



OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnait que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 29 et 30 Mai 2021 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2021** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr

FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE



PROJET (nom et descriptif rapide)

Remettre un dossier de 1 à 5 pages avec des photos du projet



Établissement de formation

Nom de l'établissement de formation :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom du responsable du groupe ou référent :

Fonction :

Tél/Portable :

Mail :

- Un RIB (relevé d'identité bancaire) de l'année en cours, au nom de l'établissement scolaire ou de l'organisme (avec le n° de Siret pour les associations, entreprises...) à récompenser.



Composition du groupe

Noms	Prénoms	Année de Naissance



AUTORISATION D'EXPLOITATION FIXE OU ANIMÉE D'UNE PERSONNE MINEURE ET MAJEURE

Les photos et vidéos sont exploitées afin d'assurer la restitution de la remise des prix, la valorisation des jeunes, de leur projet et la promotion de l'événement auprès des médias et pour la communication interne et externe de la ville de Monts. La durée de conservation des données est de 10 ans pour la promotion et la communication de l'événement.

Le destinataire de ces données est la mairie de Monts (2 rue Maurice Ravel - 37260 Monts). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant en déposant une réclamation auprès de la CNIL après avoir contacté les services de la ville de Monts et en vous adressant à dpo@recia.fr.

Je, soussigné(e)

☐ autorise, ☐ n'autorise pas à titre gratuit, la mairie de Monts à me photographier et me filmer lors du Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs qui se déroulera les 29 et 30 Mai 2021, à l'espace Jean Cocteau à Monts.

Fait à

Le

Signature du candidat
propriétaire de l'image

Signature du titulaire
de la responsabilité parentale
(candidat enfant moins de 15 ans)



OBLIGATION DE CITATION LA PARTICIPATION AU SALON DES JEUNES INVENTEURS ET CRÉATEURS DE MONTS AUPRES DES MÉDIAS

Je, soussigné(e)

reconnaît que le Salon des Jeunes Inventeurs et Créateurs organisé par la mairie de Monts, est l'événement initial ayant contribué à la médiatisation du projet présenté lors du Salon des Jeunes Inventeurs les 29 et 30 Mai 2021 à Monts.

Je m'engage donc à citer le salon de la ville de Monts et à en faire sa promotion lors des contacts et interviews auprès des médias en respectant l'article 3 du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature du candidat

Fiche à retourner **AVANT LE 31 MARS 2021** à :

Hôtel de Ville, 2 rue Maurice Ravel - 37260 MONTS Tél. 02 47 34 11 98 ou 06 88 23 95 68

<http://www.jeunesinventeurs.org> ou www.monts.fr ou communication@monts.fr